

BON DE PARRAINAGE

Vous êtes en relation avec des voisins, des amis ou bien des membres de votre familles qui ont un projet de construction ? Parrainez-les sans plus attendre, le nombre de filleuls est illimité ! Complétez et retourner ce bon de parrainage pour recevoir un chèque de 250€00

Recevez 250€ ttc*

*Voir conditions

Inscrivez ci-dessous vos coordonnées :

Mr et Mme :
Adresse :
Ville : Code postal :
E-mail : Téléphone :

Inscrivez ci-dessous les coordonnées de votre filleul :

Mr et Mme :
Adresse :
Ville : Code postal :
E-mail : Téléphone :

Date : Signatures des parrains :

***Conditions :** Le bon de parrainage doit nous être remis avant la signature du contrat de construction de votre filleul ou au plus tard le jour de la signature du contrat . A l'ouverture de chantier de votre filleul, vous recevrez votre chèque. Opération de parrainage gratuite sans conditions d'achats, consistant, pour tout propriétaire d'une maison MAISONS CABRE (les parrains) à communiquer à MAISONS CABRE, les coordonnées de personnes ayant un projet de construction afin de recevoir un chèque de 250€ ttc, sous réserve de la réalisation du projet.
Le coupon de parrainage doit être dûment rempli et envoyé affranchi au tarif en vigueur, au siège social de MAISONS CABRE situé au 11, rue des Entrepreneurs ZA des 6 Mariannes à ESCAUDAIN. Tout bon de parrainage n'ayant pas été remis à MAISONS CABRE dans les conditions énoncées ci-dessus ne sera pas recevable. Bon Valable à partir du 15/07/2016, tout autre bon ne sera pas valable.





